

Politique Familiale et des aînés

Municipalité de Packington

Mot du maire



Mot de la responsable des questions familiales

Notre définition de la famille

Peu importe le visage qu'elle prend, la famille est un noyau, où parents et enfants sont unis réciproquement à travers les générations. C'est dans la famille que se transmettent les valeurs, que s'enracinent les traditions et que ce perpétuent les savoirs. Ouverte sur la communauté, elle est le lieu d'apprentissage et de socialisation qui est animé par une volonté mutuelle et dynamique de favoriser le développement et le bien-être de chacun.

Nos aînés :

Quand aux aînés ils portent la mémoire collective et sont une richesse pour notre milieu. Il est important de s'en nourrir pour s'assurer du transfert des savoirs

Nos valeurs

- Dans notre milieu, les gens démontrent une fierté d'y vivre. Les valeurs qui animent notre qualité de vie et dictent nos priorités de même que nos rapports avec la collectivité sont :
 - ***Le respect** : qui qualifie l'importance que l'on accorde aux personnes et au bien commun
 - ***Le développement durable** : qui répond aux besoins d'aujourd'hui sans compromettre ceux de demain
 - ***L'entraide** : qui valorise les actions empruntes de solidarité et de fraternité de même que la participation citoyenne
 - ***L'accueil** : qui témoigne de l'hospitalité, de notre manière de recevoir et de l'ouverture de notre communauté

Les grands objectifs

- **Harmoniser les actions actuelles et futures en lien avec la famille et les aînés**
- **Accroître le sentiment d'appartenance, et favoriser la rétention et la venue des jeunes, des familles et des aînés dans le milieu**
- **Augmenter la participation active des aînés et des jeunes aux activités**
- **Être à l'écoute et adapter les services en fonction des besoins des familles et des aînés**
- **Préserver un environnement sécuritaire aux citoyens et citoyennes**
- **Favoriser l'émergence de projets qui soutiennent le vieillissement actif de nos aînés.**
- **Reconnaître les besoins propres aux aînés et leur contribution dans la transmission des valeurs et des connaissances en renforçant les liens intergénérationnels.**
- **Inviter tous les acteurs du milieu à se mobiliser et à agir ensemble pour le développement de la communauté .**
- **Accroître la diversité d'activités offertes pour que tous les groupes d'âges puissent y participer.**
- **(Adopter une attitude responsable en regard de la capacité de payer des citoyens.)**

Des partenaires indispensables.....

- **Afin d'atteindre les objectifs fixés, nous pouvons compter sur la collaboration des organismes locaux déjà en place dans le milieu, en voici quelques-uns :**

- * Service des loisirs
- * Service incendie
- * Service des premiers répondants
- * Club des 50 ans et plus
- * Cercle des fermières
- * Les ami(e)s de l'entraide
- * Bibliothèque municipale
- * Comité d'infrastructures sportives
- * Comité d'embellissement
- * Comité développement touristique
- * Fabrique Saint-Benoît
- * Office municipal d'habitation

Les familles et les aînés jouent également un rôle important dans la réalisation des nos objectifs.

Notre mission

- En 2011, la municipalité de Packington saisit l'opportunité qu'offre le ministère de la famille et des aînés d'instaurer une politique familiale incluant le volet Municipalité amie des aînés (MADA). Afin de connaître et répondre aux besoins des familles, des aînés et d'améliorer la qualité de vie du milieu, un comité famille a été formé. Ses membres ont su, par leur intervention et la diversité de leurs expertises, élaborer un projet collectif et mobilisateur pour l'ensemble des Packingtonnais et des Packingtonnaises.

La municipalité de Packington s'engage à favoriser par différentes mesures, un milieu de vie épanouissant pour tous et ce en plaçant la famille et les aînés au centre de ses priorités.

Le comité famille aînés

Voici les citoyens de notre municipalité qui le compose :

***Émilien Beaulieu, maire et représentant des aînés**

***Ginette Beaulieu, représentante des aînés**

***Brigitte Dupuis, représentante famille**

***Marco Labrie, représentant famille**

***Marie-Ève Lavoie, chargée de projet**

***Sarah Lebel, conseillère municipale et responsable des questions familiales et aînés**

***Cédric Michaud, représentant jeunesse**

*** Denis Moreau, directeur général**

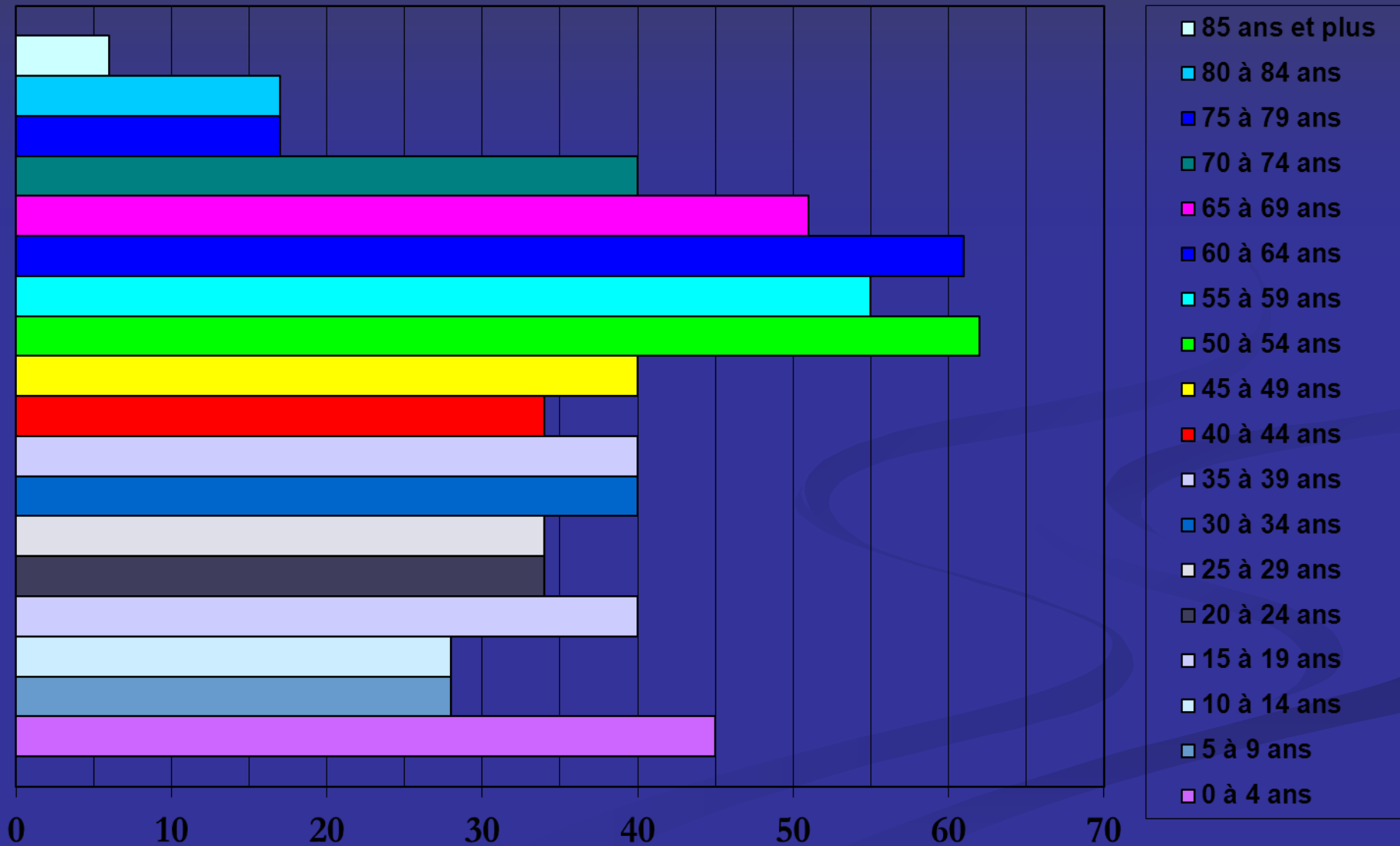
*** Josyanne Pettigrew, représentante famille**

Notre population

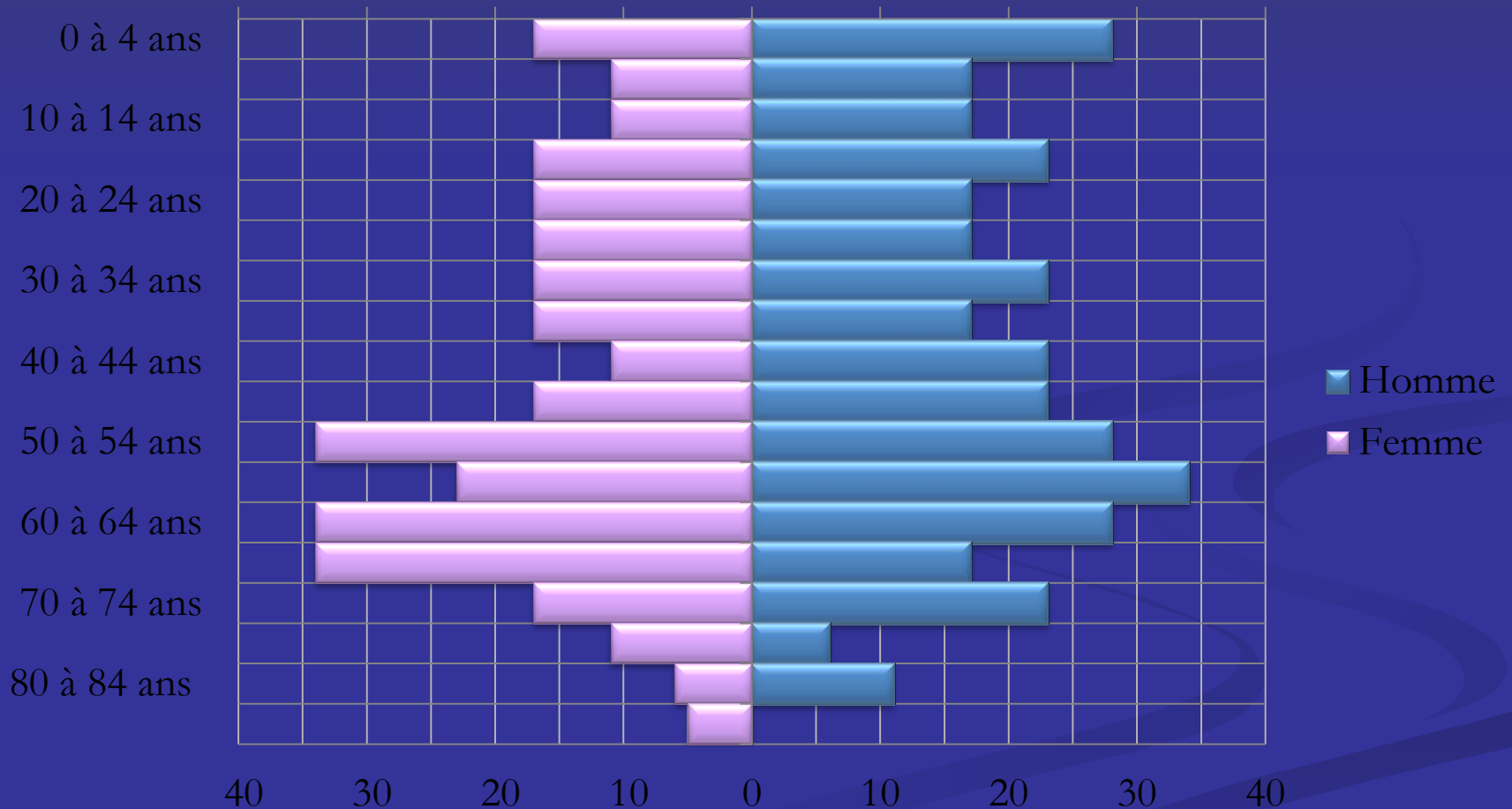
L'âge médian de la population est de 47,1 ans

Tranche d'âge	Nombre	Pourcentage %
0 à 4 ans	45	7%
5 à 9 ans	28	4%
10 à 14 ans	28	4%
15 à 19 ans	40	6%
20 à 24 ans	34	5%
25 à 29 ans	34	5%
30 à 34 ans	40	6%
35 à 39 ans	40	6%
40 à 44 ans	34	5%
45 à 49 ans	40	6%
50 à 54 ans	62	9%
55 à 59 ans	55	8%
60 à 64 ans	61	9%
65 à 69 ans	51	7%
70 à 74 ans	40	6%
75 à 79 ans	17	3%
80 à 84 ans	17	3%
85 ans et plus	6	1%

Pyramide des âges



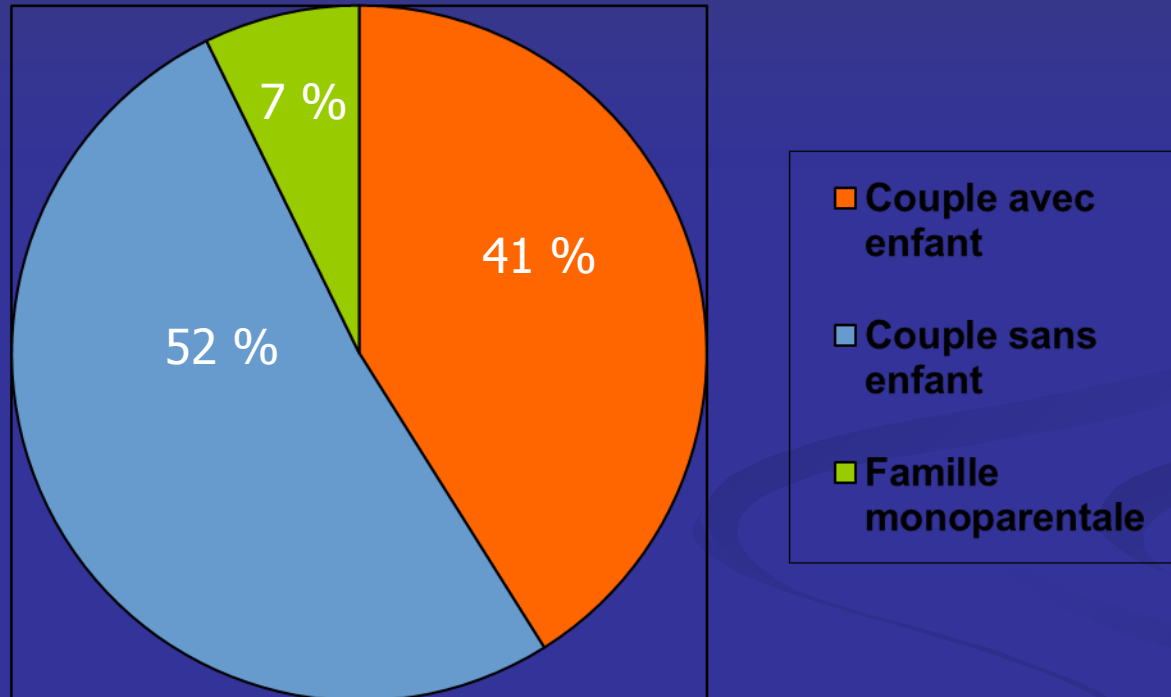
Pyramide des âges



Statistique aînés

- ❑ En 2011, les aînés composaient 20 % de la population, comparativement à 15 % en 2006
- ❑ Les aînés de 75 et plus sont au nombre de 40 personnes, et sont en plus grande partie des femmes
- ❑ 95 % de nos aînés habitent encore dans leurs maisons.

Modèle de nos familles

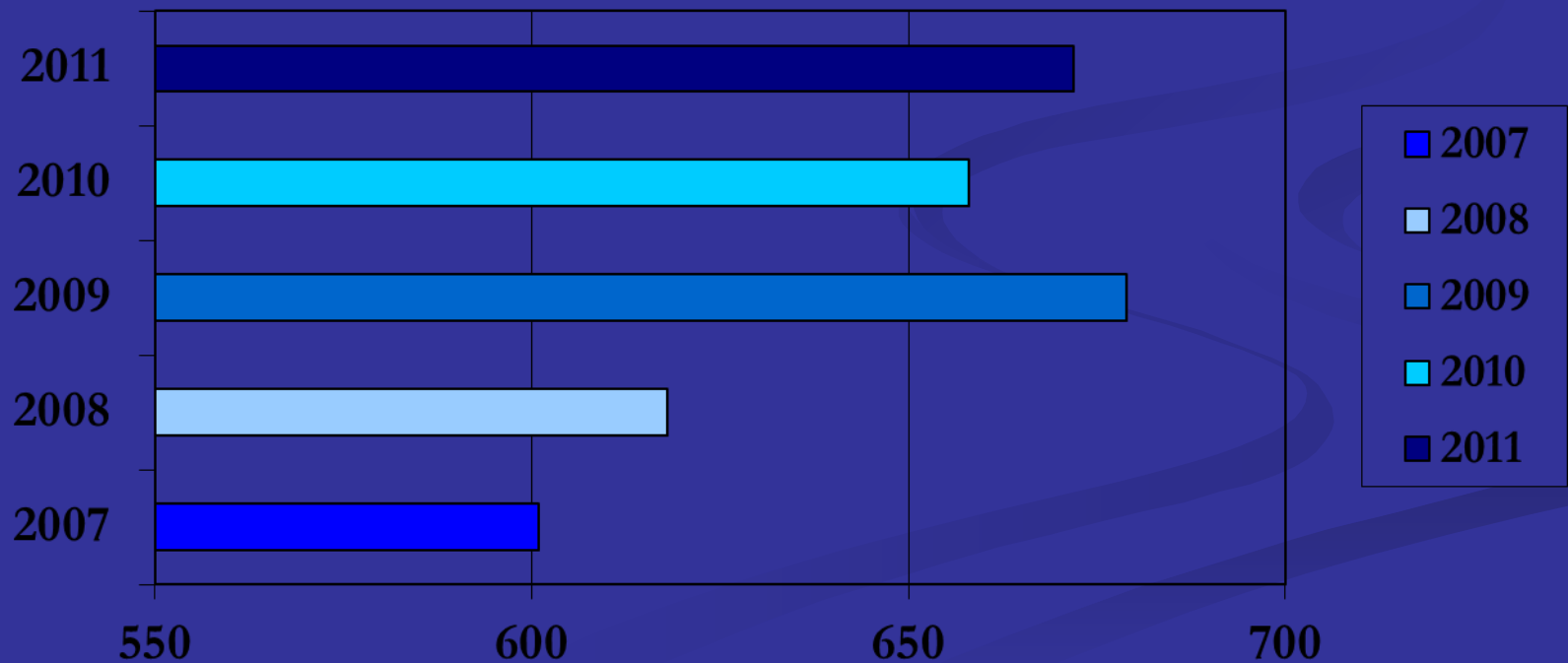


Évolution de la population

Population totale
en 2011 : 672

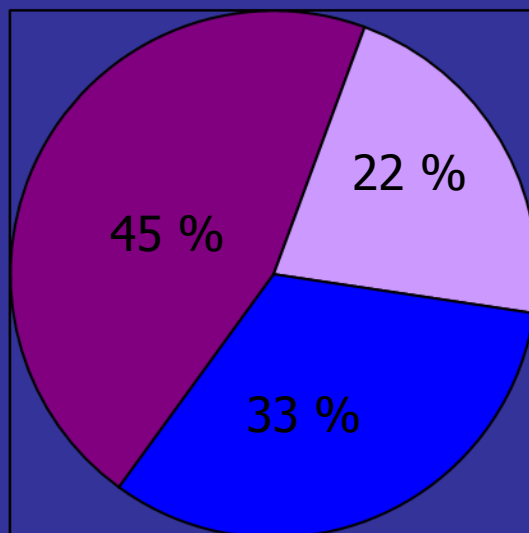
Nombres d'habitants

Variation de la population
entre 2007 et 2011 :
+ 11,8 %



L'état matrimonial

Population de 15 ans et plus selon l'état matrimonial



■ **Mariés**

■ **En union libre**

■ **Personne vivant
seule**

La situation socioéconomique

- 82 % des ménages sont propriétaires de leur logement
- La valeur moyenne des maisons est de 86 113\$
- Le coût moyen d'un logement : 375 \$/mois
- 37 % de la population possède un diplôme d'étude professionnelles, collégiales ou universitaires
- Le revenu moyen des familles : 43 955 \$
- 13,7 % des familles doivent composer avec un faible revenu

Portrait des familles

Saviez-vous que :

- ❑ La municipalité est composé de 265 familles
- ❑ 46 % de la population est âgée 30 ans et moins
- ❑ Depuis 2007, 43 nouvelles personnes sont venues s'établir dans notre municipalité; 29 parmi celles-ci ont acquis ou construit une résidence
- ❑ Depuis 2009, nous accueillons en moyenne annuellement, 6 nouvelles familles, la plupart étant de jeunes couples
- ❑ De plus, au cours des 4 dernières années, nous avons souligné l'arrivée de plus de 25 nouveau-nés

Rôles de la municipalité

- La municipalité pourra assumer quatre rôles lors d'interventions en faveur des familles et des aînés :
 - **Partenaire**, avec d'autres organismes du milieu pour la mise en œuvre d'actions concrètes
 - **Ambassadrice**, en représentant les intérêts ainsi que les besoins des familles et des aînés auprès de divers organismes et des paliers gouvernementaux
 - **Collaboratrice**, en intervenant dans des projets élaborés et dirigés dans la municipalité à l'intention des familles et des aînés
 - **Leader**, en initiant la responsabilité et la coordination d'actions et de mesures destinées aux familles et aux aînés

Les axes d'intervention

✓ **La sécurité :**

En générale, les citoyens de Packington disent se sentir en sécurité dans la municipalité. Cependant la sécurité routière et les déplacements à pied et à vélo sont plus problématiques, alors la municipalité souhaite en faire une de ses priorités.

✓ **L'habitation :**

La municipalité souhaite maintenir et ajouter des actions pour favoriser la venue et la rétention des familles et des aînés dans notre milieu.

Axes d'interventions: (suite)

- ✓ **La communication et l'information :**

La municipalité a pour objectif de soutenir la communication déjà en place et d'augmenter son efficacité pour rejoindre les familles et les aînés.

- ✓ **L'environnement :**

La municipalité souhaite fournir aux familles un milieu de vie sain et les sensibiliser aux bonnes pratiques en matière d'environnement dans un cadre favorable au développement durable.

Axes d'interventions: (suite)

Loisirs, culture et vie communautaire :

- ✓ Les loisirs, les sports et la culture sont des éléments incontournables pour soutenir l'épanouissement des familles et des aînés de même qu'acquérir de saines habitudes de vie.

La municipalité souhaite maintenir et bonifier son offre de services de même que développer et aménager des infrastructures accessibles à tous les citoyens.

Pour ce qui est de la vie communautaire, la municipalité est appelée à être proactive dans son milieu en soutenant les partenaires communautaires et en favorisant le bénévolat et la participation des habitants.

Plan d'action

- Annexe document Excel

Les prochaines étapes

■ Remerciement :

Une politique familiale ne peut s'élaborer et se construire sans le travail et la ténacité de beaucoup de personnes. Nous voulons les remercier :

- les membres du comité famille aînés
- l'équipe municipale
- les citoyens
- les organismes du milieu
- le ministère de la Famille et des Aînés (MFA)
- le Carrefour action municipale et famille

■ Le suivi de la politique familiale :

Le comité Famille Aînés, a été formé pour l'élaboration de la politique qui est la première étape de ce processus. Par la suite, ce même comité sera chargé de faire le suivi quant à la mise en œuvre du plan d'action qui s'échelonne sur trois ans. De plus, le comité se réunira annuellement.

L'objectif de ces rencontres sera de faire le point sur l'avancement du plan d'action selon l'échéancier établi. Enfin la municipalité sera mandatée pour diriger la mise en œuvre du plan d'action.